



Nuisance thermique - Chaleur excessive

Par **Orihime**, le **30/08/2016** à **15:51**

Bonjour,

Depuis peu, j'habite un logement social neuf dit de haut standing. L'immeuble dans lequel il se situe respecte les règles d'isolation thermique. De ce fait, il est qualifié de "basse consommation".

Le problème que je rencontre, c'est qu'il fait excessivement chaud dans les couloirs des parties communes ainsi que dans mon logement.

Aujourd'hui, j'ai contacté le bailleur afin de signaler le problème rencontré. On m'a répondu que la chaleur excessive était due au fait que les conduites d'eau chaudes sont placées au sol dans les couloirs dans le but de les chauffer en période hivernale. Et qu'en raison de la canicule, la chaleur était montée dans les logements.

Cependant, même lorsqu'il fait frais voire froid dehors (jours de pluie par exemple), la chaleur n'a jamais été basse.

J'aimerais donc savoir si il y a un recours afin de pouvoir profiter de mon logement tranquillement. D'autant plus que j'ai un bébé de 9 mois qui souffre de cette situation.

Merci.